

# Offemont Réalités

Magazine municipal - Juillet 2014 - N°61



photomontage avec accord des intéressés

<b>Le mot du Maire</b> .....	page 3
<b>Le nouveau conseil municipal</b> .....	page 4
<b>Représentation dans les organismes</b> .....	page 6
<b>Résultats des dernières élections</b> .....	page 7
<b>Situation financière de la Commune</b> .....	page 8
<b>Autres informations financières</b> .....	page 10
<b>Les dons à la Commune</b> .....	page 11
<b>Amélioration de l'espace public</b> .....	page 12
<b>Amélioration de l'action communale</b> .....	page 15
<b>Animations</b> .....	page 16
<b>Evénements</b> .....	page 20
<b>Communication</b> .....	page 23
<b>Education</b> .....	page 24
<b>Conseils municipaux et autres décisions</b> .....	page 28
<b>Informations pratiques</b> .....	page 32
<b>Du nouveau dans les associations</b> .....	page 34
<b>Photos de la Commune</b> .....	page 36
<b>Flash back</b> .....	page 37
<b>Etat civil</b> .....	page 38
<b>Tribune</b> .....	page 39

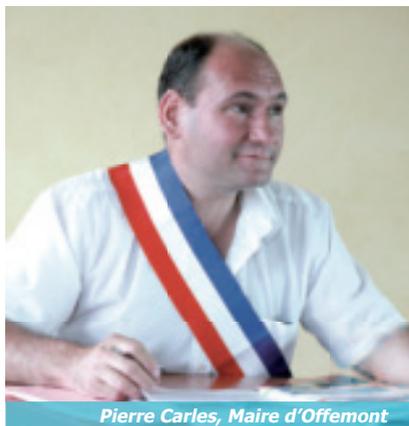
Directeur de la publication : Pierre Carles. Responsable de la publication : Maria Terreaux. Rédaction : Jérôme Boyer, Bernadette Cavagnac, Roland Cibil, Gilles Gahler, Fanny Hatuel, Sonia Lacombe, Michel Murarotto, Michelle Rousselet, Suzanne Romanczuk, Jacques Serzian, Maria Terreaux, Carole Tritter et les listes « Un vent de liberté pour Offemont », « Offemont - Solidarité - Progrès » et « Une renaissance pour tous ». Avec la participation de Catherine Pernel. Photos : Mairie d'Offemont, Patrick Millecam, Bernard Terreaux. Conception graphique et mise en page : Fanny Hatuel. Tirage : 1900 exemplaires. Coût de l'impression : 2 300 € HT. Dépôt légal : Juillet 2014. Imprimé par Realgraphic (90) sur papier PEFC.

## Comment recevoir Offemont Réalités ?

Version papier : Le magazine municipal d'Offemont est distribué à l'ensemble des Offemontois. Il est également disponible à l'accueil de la Mairie d'Offemont.

Version électronique : Offemont Réalités est consultable sur le site internet de la Commune d'Offemont [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr) dans la rubrique «Animation et Communication».

# Le mot du Maire



Pierre Carles, Maire d'Offemont

Chères Offemontaises, chers Offemontois,

Le 23 mars vous avez décidé à la majorité absolue, dès le premier tour, d'accorder votre confiance à la liste « Un vent de liberté pour Offemont ». Vous nous avez donné la mission de tourner, avec vous, quelques pages de l'histoire de notre belle commune. Un tel résultat n'est pas le fruit du hasard, c'est un choix mûrement réfléchi, c'est votre volonté.

Avec trois listes en présence, la démocratie s'est exprimée sans contestation possible. Et il suffit d'un peu de bon sens pour comprendre que la troisième liste ne pouvait que nous desservir.

C'est votre choix pour les 6 ans à venir, nous en sommes bien conscients.

Votre décision nous engage et nous oblige.

La passation n'a pas été simple. Nous aurions pu espérer un peu plus de bienveillance de la part d'un maire en place depuis 19 ans ...

Mais toute l'équipe a su relever les défis immédiats (marche du canton, alphabétisation, soutien scolaire...). Pour relever les enjeux de demain (démographie, imposition, urbanisation, cohésion sociale ...), il faut nous mettre au travail tout de suite.

Nos objectifs sont l'intérêt général de la commune, son unité et le bien-être de la population.

Pour cela, ont été mis en place des adjoints, des conseillers délégués, des conseillers municipaux et communautaires présents au quotidien pour vous. Ils ont été choisis pour leur capacité d'écoute, leur proximité, leurs compétences respectives.

Ils sont là pour vous représenter et vous défendre aux réunions communales, au conseil municipal, auprès des instances départementales. Ils sauront faire remonter directement vos préoccupations, vos doléances et, pourquoi pas, vos remerciements.

Afin d'être pleinement présent dans la commune, j'ai refusé le poste de vice-président de la CAB et j'ai confié cette seule tâche à Jacques Serzian. Il a pris en charge le poste de vice-président à la sécurité civile et aux risques majeurs puisque c'est dans son domaine de compétences. Il a d'ailleurs été élu à ce poste avec 68.75 % des voix.

Je souhaitais en outre, et l'avais clairement dit lors de la campagne, ne pas cumuler les indemnités de maire et de conseiller communautaire.

Nos premières décisions ont démontré que nous souhaitons continuer à travailler avec toutes les personnes déjà investies, sincèrement attachées à notre commune comme pour les cérémonies, le centre communal d'action sociale, la commission des impôts... Par le dialogue et la concertation, un climat de confiance s'installe, que ce soit avec :

- les associations et intervenants divers (chorale, sculpture, peinture, associations sportives...),
- les professionnels de santé,
- les écoles : le personnel enseignant et de direction, les associations de parents d'élèves, les parents eux-mêmes,
- le personnel communal,
- les partenaires économiques et sociaux travaillant avec la commune,
- les différents services de l'Etat,
- et bien sûr, avec vous.

La baisse de la dotation globale des communes, annoncée dès le 1<sup>er</sup> avril, nous oblige aussi à davantage de vigilance.

Aussi nous souhaitons vous tenir informés de l'activité municipale en toute transparence. Aussi, merci à Fanny pour cet « Offemont Réalités » nouvelle version, réalisé en peu de temps (un véritable exploit !). Sachez aussi que tous les documents - dont ceux concernant la maison médicale - sont disponibles en mairie, n'hésitez pas à venir les consulter !

Un maire et son équipe à votre service,  
Pierre Carles

# Le nouveau conseil municipal

## Les adjoints au Maire



*Maria Terreaux*

Adjointe aux affaires financières et budget



*Dominique Bros*

Adjoint à l'urbanisme et à la sécurité



*Carole Tritter*

Adjointe à l'animation et au développement durable



*Michel Murarotto*

Adjoint aux affaires scolaires et à la cohésion sociale



*Nicole Muesser*

Adjointe aux affaires sociales et aux logements sociaux



*Kenan Sakar*

Adjoint aux travaux, entretien des bâtiments et voiries communales



*Jérôme Boyer*

Adjoint aux sports et à la vie associative



*Michelle Rousselet*

Adjointe à la communication

### INDEMNITES DES ELUS

Montants mensuels nets par personne

Maire	1 676 €
5 adjoints	860 €
3 adjoints	430 €
3 conseillers délégués	374 €

## Les conseillers municipaux délégués



*Suzanne Romanczuk*

Conseillère déléguée à la communication



*Zohra Kaddour*

Conseillère déléguée à l'action sociale et aux logements sociaux



*Renaud Oeuvrard*

Conseiller délégué aux sports et à la vie associative

## Les conseillers municipaux

Liste « Un vent de liberté pour Offemont »



*Bernard Zeller*



*Bernadette Cavagnac*



*Gilles Lamaire*



*Marie-Line Cabrol*



*Jacques Serzian*



*Laurence Kammerer*



*Lionel Vetter*



*Jean-Yves Coent*



*Catherine Pernel*

Liste « Offemont - Solidarité - Progrès »



*Françoise Bouvier*



*Jean-François Mauvais*



*Dominique Retailleau*



*Didier Chamagne*



*Baptiste Petitjean*

Liste « Une renaissance pour tous »



*Vedat Demir*

# Représentation dans les organismes

ORGANISME	TITULAIRES	SUPPLEANTS
SIAGEP : Syndicat intercommunal d'Aide à la Gestion des Équipements Publics C.M. du 9/04/2014	Renaud Oeuvarard Jean-Yves Coent Suzanne Romanczuk	Lionel Vetter Laurence Kammerer Michelle Rousselet
Forêts - Association des communes forestières C.M. du 9/04/2014	Gilles Lamaire	Bernard Zeller
Syndicat intercommunal de la Fourrière C.M. du 22/04/2014	Suzanne Romanczuk	Bernadette Cavagnac
Conseils d'école C.M. du 22/04/2014	Pierre Carles Michel Murarotto	
CNAS : Comité National d'Action Sociale C.M. du 22/04/2014	Zohra Kaddour	
Syndicat intercommunal d'aménagement et de gestion de l'Aéroparc C.M. du 22/04/2014	Jean-Yves Coent Dominique Bros Kenan Sakar Jacques Serzian	Gilles Lamaire Bernard Zeller Lionel Vetter Michelle Rousselet
Représentant de la commune auprès des services de l'Etat - Questions de défense C.M. du 22/04/2014	Pierre Carles	
Conseil départemental de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes	Pierre Carles	
CAO : Commission d'Appel d'Offres C.M. du 19/05/2014	Dominique Bros Kenan Sakar Lionel Vetter Gilles Lamaire Dominique Retailleau	Jérôme Boyer Renaud Oeuvarard Michel Murarotto Maria Terreaux Jean-François Mauvais
Commission Communale des Impôts Directs C.M. du 19/05/2014	Proposition de 16 tit. (8 choisis) Claude Beroldy Christine Bortolotti Dominique Bros Olivier Calame Benoît Come Patrick Decock Alain Lefaiivre Allel Lounes Taïeb Mekki Jean-François Moinet Jean-Paul Monnot Albert Mougénot Pierre Petitjean Bernard Terreaux Isabelle Vienot Pierre Zoric	Proposition de 16 suppl. (8 choisis) Marc Baboin Jacques Baumann Françoise Biehler Christian Blanco Paul Cavagnac Pascale Crolet Jean-Marc Deshaie Bernard Gehant Jean-Pierre Greget Sénad Kurtovic Gilles Lamaire Jean-Pierre Lapenna Anne Masson Elodie Mathis René Vesin Juliette Walter
Commission intercommunale des Impôts Directs C.M. du 19/05/2014	Pierre Zoric Jean-François Moinet	
Communauté de l'Agglomération Belfortaine	Jacques Serzian, Vice-Président (sécurité civile et risques majeurs) Marie-Line Cabrol, conseillère communautaire Françoise Bouvier, conseillère communautaire	
Service départemental d'Incendie et de Secours	Jacques Serzian, Vice-Président	

# Résultats des dernières élections

## Résultats des élections municipales - 23 mars 2014

Nombre d'inscrits	2 775	Blancs / Nuls	91
Absentions	934	Exprimés	1 750
Votants	1 841		

Liste conduite par	Bureau N°1 Martinet	Bureau N°2 Mairie	Bureau N°3 Citronniers	Total des voix	%
M. Vedat Demir « Une renaissance pur tous »	104	14	13	131	7,49
Mme Françoise Bouvier « Offemont - Solidarité - Progrès »	209	282	237	728	41,60
M. Pierre Carles « Un vent de liberté pour Offemont »	258	310	323	891	50,91

## Résultats des élections européennes à Offemont

Nombre d'inscrits	2 773	Blancs	42
Absentions	1 601	Exprimés	1 111
Votants	1 172	Nuls	19

Liste conduite par	Voix	Liste conduite par	Voix
Mme Nadine Morano	175	M. Xavier Dessaigne	19
M. Joe Labat	1	Mme Sandrine Pico	0
Mme Claire Rocher	26	M. Florian Philippot	309
M. Christian d'Andlau-Hombourg	1	Mme Sandrine Bélier	92
M. Edouard Martin	145	M. Ismaël Boudjekada	0
M. Gaël Diaferia	0	Mme Laure Ferrari	50
Mme Nathalie Griesbeck	140	M. Antonio Sanchez	0
M. Julien Gonzalez	35	M. Isabelle Maurer	39
M. Philippe Couka	4	M. Yannick Hervé	6
M. Antoine Renard	7	M. Gabriel Amard	56
Mme Geneviève Martin	5	Mme Florence Lhote	0
Mme Isabelle Verin	1		



Bureau de vote des Citronniers

Photomontage avec accord des intéressés



Bureau de vote du Martinet



Bureau de vote salle du Conseil

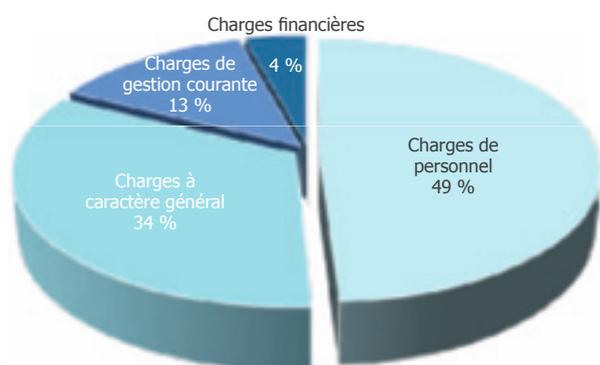
# Situation financière de la Commune

Dépenses réelles de fonctionnement en euros			Recettes réelles de fonctionnement en euros		
	Compte administratif 2013*	Budget 2014** voté avant les élections		Compte administratif 2013*	Budget 2014** voté avant les élections
Charges de personnel	1 305 492	1 401 300	Produits des services	143 474	155 277
Charges à caractère général	835 746	952 428	Contributions directes (impôts, taxes ...)	1 634 668	1 587 495
Autres charges de gestion courante	362 686	380 603	Dotations et participations (état, département...)	1 237 860	1 200 895
Charges financières	112 638	118 525	Autres produits de gestion courante et exceptionnels	170 616	321 500
Charges exceptionnelles	10 140	-	Atténuation de charges	52 619	11 100
<b>TOTAUX</b>	<b>2 626 702</b>	<b>2 852 856</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>3 239 237</b>	<b>3 276 267</b>

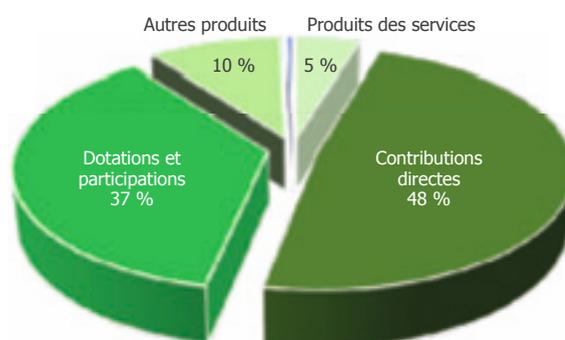
\* Réalisations

\*\* Prévisions

**Dépenses de fonctionnement - Budget 2014**



**Recettes de fonctionnement - Budget 2014**



« Le freinage de la dépense locale est une nécessité ». Didier MIGAUD, Président de la Cour des Comptes. L'équipe municipale s'attachera à mettre en application cette directive.

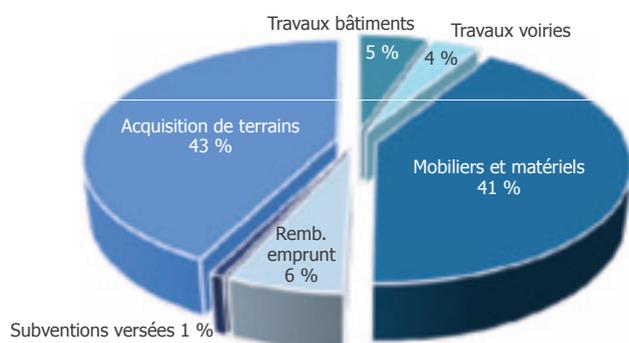
**Dépenses pour l'année 2013 (liste non exhaustive)**

Eau et assainissement	12 176	Magazine Offemont Réalités (en 2013)	6 376
Energie électricité	69 358	Magazine Offemont Réalités (en 2012)	12 616
Gaz	122 091	Fleurissement	22 937
Carburants	18 814	Entretien stade	3 772
Alarmes	16 950	Entretien vitres MIEL (1 fois l'an) + extincteurs	7 727
Affranchissements	8 891	Entretien locaux (suite incendie)	27 000
Frais de téléphone	21 578	Décors du rond-point	8 119
Publications diverses	1 947	Rythmes scolaires (pour 3 mois)	8 872
Frais d'actes et de contentieux	15 224	« Semaine sans télé »	17 312
Gardes-nature	12 371	Abonnements	1 948

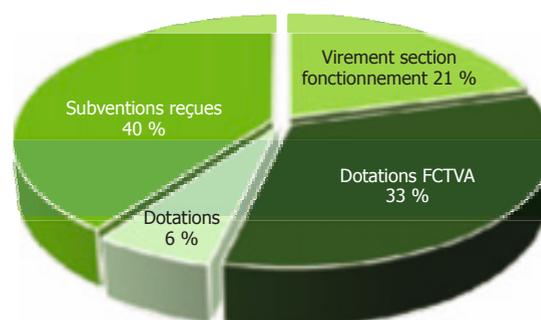
Dépenses réelles d'investissement en euros			Recettes réelles d'investissement en euros		
	Compte administratif 2013	Budget 2014 voté avant les élections		Compte administratif 2013	Budget 2014 voté avant les élections
Travaux bâtiments	375 875	161 700	Virement de la section fonctionnement	514 293	325 888
Travaux voiries	50 601	113 520	Dotations FCTVA <sup>(1)</sup>	236 745	509 924
Mobiliers et matériels	3 493 790	1 279 327	Dotations taxe d'aménagement	157 100	100 000
Remboursement d'emprunt	175 475	195 000	Subventions reçues	264 052	623 128
Subventions versées	30 636	24 431			
Acquisitions terrains	11 486	1 312 024			
<b>TOTAUX</b>	<b>4 137 863</b>	<b>3 086 002</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>1 172 190</b>	<b>1 558 940</b>

(1) TVA récupérée

#### Dépenses d'investissement - Budget 2014



#### Recettes d'investissement - Budget 2014



#### Endettement de la Commune

Capital restant dû au 31/12/2013 : 4 461 306 €  
soit par habitant : 1 274 €

## Les 1<sup>ères</sup> économies réalisées par le Maire

Par souci d'économie, M. Le Maire a décidé d'utiliser son abonnement téléphonique personnel, soit un gain de **2 040 euros** par an pour le contribuable soit **12 240 euros** pour les 6 années de son mandat.

La baisse de l'indemnité du Maire était une attente de la population. Aussi a-t-il choisi de diminuer ses indemnités de 5%, ce qui représente une économie de **2 800 euros par an**, soit **16 800 euros** sur le mandat (voté au C.M. du 23/06/2014).

Il utilisera également son véhicule personnel.

# Autres informations financières

## Situation financière de la MIEL - Compte de résultat en euros - Années 2012 et 2013

CHARGES	DEPENSES 2012	DEPENSES 2013	RECETTES	RECETTES 2012	RECETTES 2013
<b>Charges spécifiques C.L.S.H.</b>			<b>Recettes spécifiques C.L.S.H.</b>		
SORTIES C.L.S.H.	42 492	46 625	REDEVANCE SERV. PÉRISCOLAIRES	97 235	96 460
REPAS SCOLAIRES	3 008	1 580	RÉGIE EPN	2 283	2 467
ALIMENTATION	1 080	1 054	CAF	93 571	93 491
PHARMACIE	26	44			
FOURNITURES C.L.S.H.	2 077	1 895			
AUTRES MATIÈRES, FOURNITURES	2 026	2 301			
FRAIS DE TRANSPORTS	894	1 231			
FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATION	1 684	1 721			
<b>Charges spécifiques MIEL</b>			<b>Recettes spécifiques MIEL</b>		
FOURNITURES PETIT ÉQUIPEMENT	6 251	2 791	REVENUS DES LOCATIONS	32 921	30 784
NETTOYAGE NAPPES	2 754	1 554	RECETTES DIVERS CÉRÉMONIES	8 078	8 029
FÊTES, CÉRÉMONIES	30 479	31 642			
<b>Charges communes</b>					
EAU	891	2 215			
ÉLECTRICITE	8 897	9 489			
GAZ	23 517	29 462			
ENTRETIEN DES BÂTIMENTS	2 001	8 703			
ENTRETIEN AUTRES BIENS MOB.	197	429			
MAINTENANCE	15 682	10 585			
ASSURANCE BÂTIMENT (estimation)	2 753	2 753			
REMBOUR. PERSONNEL EXTERIEUR	67 314	82 257			
NETTOYAGE VITRES	2 429	2 512			
SALAIRES, CHARGES PERSONNEL	134 256	121 640			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>350 708</b>	<b>362 483</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>234 088</b>	<b>231 231</b>
<b>Excédent</b>			<b>Déficit</b>	<b>116 619</b>	<b>131 252</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>350 708</b>	<b>362 483</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>350 707</b>	<b>362 483</b>

Le conseil municipal du 19 mai 2014 a voté **la résiliation pour motif d'intérêt général des marchés de travaux et de prestations intellectuelles** relatifs à l'opération de transformation en maison médicale de l'ancienne école maternelle du Martinet.

Ces locaux seront affectés prioritairement aux besoins éducatifs et socio-culturels. Néanmoins, la commune s'engage à apporter son soutien à un projet alternatif de maison de santé qui serait initié par des professionnels de santé.

**Les efforts de la commune porteront plus particulièrement, sur les écoles, les voiries et la qualité du cadre de vie.**

# Les dons à la Commune

**Nous remercions chaleureusement nos généreux donateurs :**

- **M. Michel Vieil** pour le don d'une table de Ping Pong.
- **M. et Mme Robert** pour le don d'une table de Ping Pong.
- **Mme Marie-Line Cabrol** pour le don d'un baby-foot.
- **L'entreprise Espace Vertical** pour le don de tapis de gymnastique.



## ANNONCE

Nous avons reçu une livraison inattendue de 180 m<sup>2</sup> de pavés de basalte noirs de la part de la société TECHNOVERT de Taillecourt (le reste des pavés du parvis de la mairie). Cette entreprise les stockait dans ses locaux depuis 2008 et nous a demandé de les reprendre.

Si vous avez une idée pour l'utilisation de ces pavés, contactez la mairie. Toute proposition sera étudiée.

Pour information, le coût du mètre carré est de 70 € HT soit un total de 12 600 € HT (source : facture).



# Amélioration de l'espace public

Suite à de nombreuses demandes d'habitants, les services techniques de la Commune ont installé un banc et une poubelle à Ganghoffer en avril 2014.



Ils ont également procédé au nettoyage de déchets situés dans la rue Lully.



Avant



Après



Suite à de nombreux vandalismes (vols de fleurs, dégradations de tombes ...) et à la demande de plusieurs dizaines de riverains, la Commune a décidé de sécuriser l'accès au cimetière. Plusieurs travaux ont été entrepris (pose d'un grillage sur un muret d'une propriété voisine, condamnation des portes, ajout d'un mur) afin de ne laisser que deux accès limités par des horaires d'ouverture. Ainsi, le cimetière est maintenant accessible au public de 08h00 à 20h00, du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre et de 08h00 à 18h00 du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars.

*Merci à Christian qui se charge d'assurer l'ouverture et la fermeture du cimetière chaque jour.*

Après réfection complète, les toilettes des vestiaires du stade, qui étaient fermées, ont été réouvertes au public depuis le mois de mai 2014. L'accès est possible du lundi au vendredi de 9h45 à 17h30. Cela permettra aux parents et enfants qui se rendent à l'aire de jeux d'utiliser ces sanitaires.



*Un merci particulier à Valérie pour l'entretien et à Fehri et David pour la réfection des toilettes.*

Les véhicules de la mairie sont désormais flockés, signe d'appartenance à la Commune.



*Merci à Alan d'avoir réalisé le flockage des véhicules.*

## Don de bulbes de tulipes

Cette année, la municipalité a décidé de redistribuer gratuitement aux habitants d'Offemont les bulbes des tulipes récemment enlevées. En effet, ces fleurs ne refleurissant pas avant l'an prochain, leurs bulbes ne pouvaient être stockés faute de place et de matériel adapté à la conservation. Une équipe de 4 conseillères municipales s'est donc retrouvée le vendredi aux ateliers municipaux pour préparer des sacs d'une cinquantaine de bulbes. Environ 150 sacs ont été ainsi confectionnés et distribués le lendemain matin sur la place de la Mairie. A cette occasion, une tirelire était déposée sur une table pour un don à la Ligue contre le cancer. Les personnes qui le souhaitaient pouvaient, de manière libre, participer à cette collecte. La représentante de la ligue nous a fait savoir que les dons se montaient à 125 €.



Pour les plants, il a été conseillé de bien les étaler pour les faire sécher car la météo n'avait pas été clémente avant la distribution. Ainsi, à l'automne, il faudra enlever l'écorce des bulbes avant de les planter à environ 10 cm de profondeur. Les tulipes refleuriront tous les ans sans qu'il soit nécessaire de s'en occuper davantage ; les tiges peuvent même être coupées en passant la tondeuse, sans que cela pose problème. Et tous ces fleurissements de particuliers, joints à l'amélioration de ce qui existe déjà dans la commune, permettront sans nul doute de participer très vite aux divers concours dans ce domaine.

## Fleurissement

Notre Commune s'embellit grâce à l'investissement des employés communaux.



Parking de la Poste



Ecole du Martinet

## Les archives municipales

Lorsqu'on évoque les archives, on pense à des lieux obscurs et méconnus ; elles sont pourtant une composante essentielle du travail et de la vie de la commune. Les archives regroupent essentiellement l'Etat Civil, les délibérations du Conseil Municipal, les arrêtés du Maire, les budgets, la comptabilité, l'urbanisme et les travaux.

La plupart de ces documents doivent être conservés à vie mais certains peuvent être éliminés au bout de cinq ans, dix ans, trente ans, etc ... Il est donc important de bien organiser et surtout de bien maintenir le classement des archives.

A Offemont, rien n'avait été traité ni archivé depuis 1995. Aussi, est-ce la mission que Gilles Gahler, employé communal, a pris en charge dès début mai 2014. Le travail réalisé en mai et juin a été de trier les documents, de mettre en boîtes d'archivage tout ce qui était en vrac, de les séparer puis de les regrouper par domaine d'activité. Le but est de permettre un accès facile aux dossiers et de préparer de la place pour les dossiers en cours qui seront bientôt à ranger aussi dans les locaux d'archivage.

Il a également été nécessaire de réaliser l'inventaire de tout ce qui était dans les archives afin de procéder au récolement, c'est-à-dire la passation des archives entre l'ancien et le nouveau Maire.

Cet inventaire complété par la datation des dossiers permet de préparer les demandes d'autorisation d'élimination des archives obsolètes (ex.: 5 ans pour les courriers, 10 ans pour les factures), l'autorisation étant ensuite délivrée par les Archives départementales.



## Inventaire du matériel communal

Christophe Lambelin et Yves Rousselet, employés aux services techniques de la Commune, ont réalisé l'inventaire du matériel de la Commune. Ainsi, ce sont plus de 150 produits qui ont été référencés (voiture, outils de travail, machines ...). Ce travail de recensement permettra une gestion plus efficace des biens de la Commune. On y retrouve, entre autres, l'état d'obsolescence et la localisation des différents matériels.

## La marche du canton

Le soleil était au rendez-vous pour la 19<sup>ème</sup> édition de la marche du canton, organisée par les communes d'Eloie, Offemont, Vétrigne et Roppe, pour le plus grand plaisir des 300 personnes qui s'étaient élancées sur les parcours de 8,5 km, 14,5 km et 18 km (parcours VTT).

Retour en images sur un des moments forts de l'année 2014.



*Au départ, accueil par les élus de la Commune d'Offemont et Bernard Terreaux*



*A la buvette, l'association VBCO*



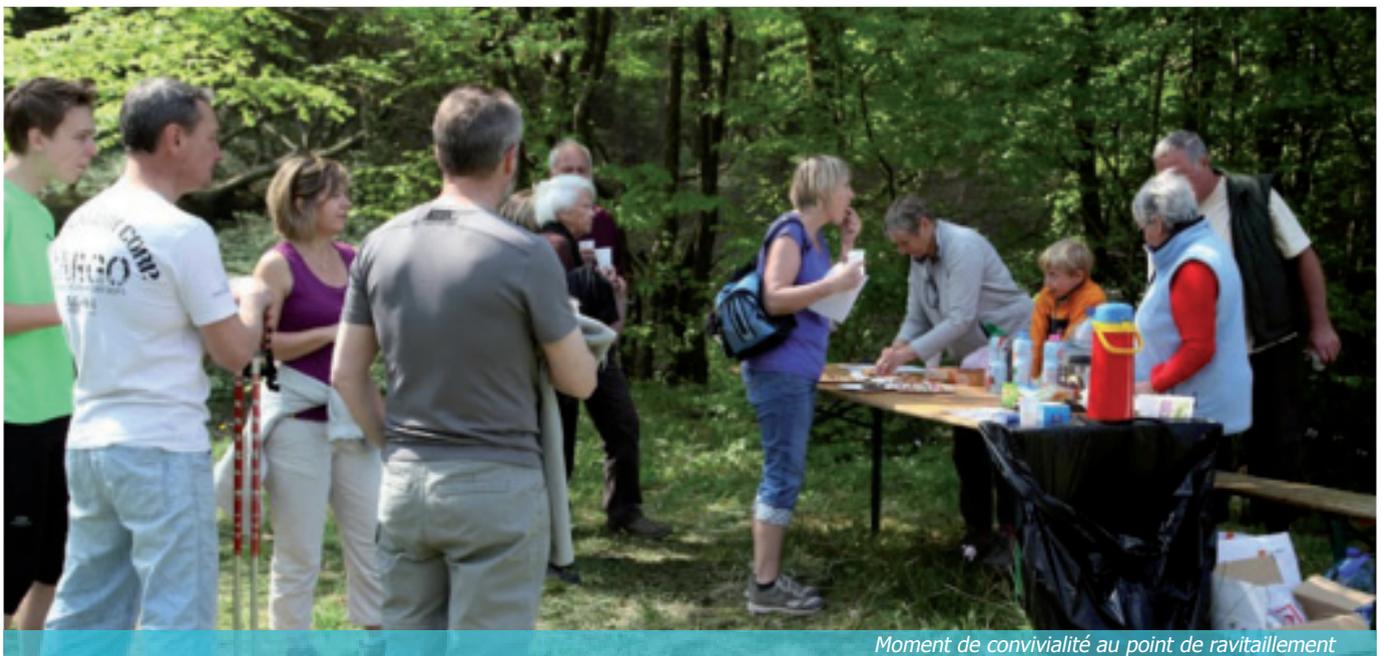
*Des participants*



*Un quizz était proposé tout au long du parcours ...*



*... dont l'objectif était de faire découvrir le canton*



*Moment de convivialité au point de ravitaillement*



*Le stand de ravitaillement*



*Des participants*

## Forum emploi 2014

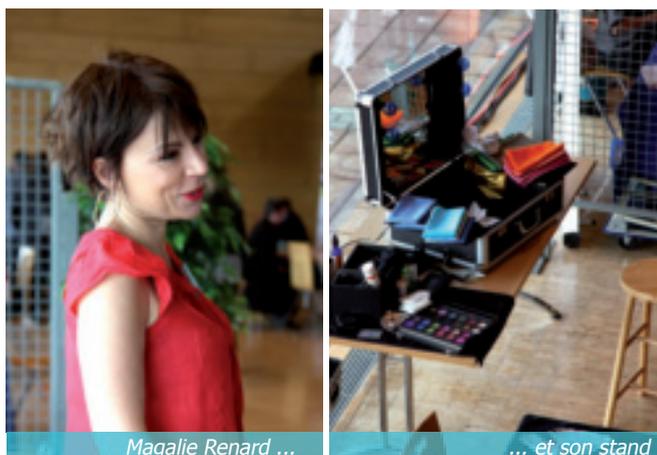
Dans le cadre du volet emploi du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, le service Communication de la Commune d'Offemont a organisé la septième édition du Forum emploi, en partenariat avec les services de Pôle Emploi. Cet événement, organisée par Fanny Hatuel, chargée de Communication et d'animation culturelle, s'est tenue le mercredi 14 mai 2014 à la MIEL.

L'objectif affiché : mettre en relation les demandeurs d'emploi avec des entreprises, des associations, des organismes d'insertion et de formation. Ainsi la commune a pu compter parmi ses partenaires : l'Agence de Développement Economique de Belfort et son Territoire, l'Association de Formation Professionnelle de l'Industrie, l'association Colchique, l'entreprise AXA, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, le Centre de gestion, la Mission Locale Espace Jeunes, le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole de Valdoie, Charlott'Lingerie, le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées, la CLE, l'école de la deuxième chance, l'EPIDE, la Gendarmerie, la MIFE, le Conseil Général avec le Point Accueil Solidarité du Nord Territoire, Pôle Emploi, la Police nationale, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), l'entreprise Magnetix Wellness, SAMSIC INTERIM et Profession Sport.



Magalie Renard de l'atelier Singulier était également présente sur le forum afin de dispenser ses conseils en

image. Cette professionnelle du look, de la gestuelle, de l'expression et du maquillage était à l'écoute des demandeurs d'emploi pour répondre aux questions liées à ces thématiques. Des conseils indispensables pour savoir se présenter à un entretien d'embauche.



A l'entrée du Forum, les participants pouvaient également consulter des offres d'emploi.



A l'accueil du Forum, les élus se sont succédé afin d'orienter et conseiller le public : Michel Murarotto, Carole Tritter, Nicole Muesser, Michelle Rousselet et Suzanne Romanczuk.

Une enquête de satisfaction a également été réalisée par Lucie, employée communale, auprès des participants et des partenaires (voir les résultats en page suivante).



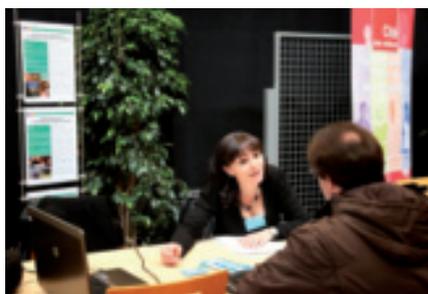
De gauche à droite, Nicole Muesser, Michelle Rousselet et Lucie Thomas



A l'extérieur, le bus de l'industrie



Pierre Carles, Maire d'Offemont



Pour consulter plus de photos : rendez-vous sur le site de la Commune [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Santé et Social.

## Résultats

- 200 participants
- 111 participants interrogés
- 25 exposants

### Ce que les participants en ont pensé

Moyenne des notes données au forum par les participants interrogés : 7,4 / 10

Satisfait par les stands proposés : 75 %

Satisfait par la prise de contact avec les entreprises : 88 %

Satisfait par l'accueil : 85 %

### Ce que les partenaires en ont pensé

Satisfait par la qualité de l'accueil et l'organisation : 100%

Satisfait par la correspondance entre les personnes recherchées et les personnes rencontrées : 80 %

### Bilan général

Plusieurs entreprises ont fixé des rendez-vous avec des candidats à la suite du Forum.

20 candidats ont reçu une promesse d'embauche le jour du Forum Emploi.

## Visite du BAUHB à Offemont

L'équipe de National 1 « Belfort Aire Urbaine Handball » (BAUHB) est venue s'entraîner au nouveau gymnase offemontois les 8, 9 et 10 avril 2014.

En raison de l'organisation du championnat national UNSS de boxe au PHARE (gymnase fétiche du BAUHB), les dirigeants du BAUHB ont contacté la nouvelle équipe municipale d'Offemont afin de se préparer au mieux pour leur match très important face à Saint-Egrève.



Les membres du BAUHB et les élus de la Commune

En poste depuis le 30 mars 2014, Messieurs Boyer et Oeuvarard, respectivement adjoint et conseiller délégué aux sports et à la vie associative, ont dû traiter la situation en urgence.

Après une visite guidée des lieux, M. Parisot (Président du BAUHB), M. Parent (vice-président du BAUHB), l'équipe technique et les joueurs, ont pu évoluer au sein du nouveau complexe sportif.



Visite guidée

Voici un mot laissé par M. Grosperin (préparateur

physique du BAUHB) :

« Les séances d'entraînement pratiquées dans l'enceinte de votre nouveau gymnase étaient indispensables. Tous nos remerciements pour la mise à disposition avec diligence de cette installation qui permet de pratiquer le handball dans d'excellentes conditions.

La semaine passée à Offemont a été bénéfique car le match du week end qui a suivi s'est soldé par une victoire du BAUHB à Saint-Egrève.

Toute l'équipe de BAUHB tient à remercier les employés municipaux : Anne et Alan ainsi que Messieurs Boyer et Oeuvarard pour leur disponibilité et l'intérêt que tous ont accordé à sa venue.

Le point de vue des joueurs est identique à celui de l'équipe technique. M. Vassilev (entraîneur du BAUHB) et moi-même sommes satisfaits de cette installation sportive : les joueurs ont apprécié le confort des douches et des vestiaires ainsi que la qualité de souplesse du sol supérieure à la moyenne des parquets qu'ils sont habitués à fouler ».

## Signature de contrats d'avenir à la CLE



C'est en présence de Pascal Joly, Préfet du Territoire-de-Belfort, Guy Miclo, Président de la Mission Locale, Pierre Carles, Maire d'Offemont, René Claude, Président de la CLE et de Assad Mokhenache, Directeur de la CLE que s'est déroulée la signature de deux contrats d'avenir. Estelle Wolff et Dounia Allaoua sont donc engagées pour un contrat d'un an en tant qu'animatrices et bénéficieront en parallèle de formations.

# 69<sup>ème</sup> anniversaire du 8 mai 1945

Les cérémonies du 69<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 se sont déroulées en trois temps, en présence :

- des anciens combattants, dont M. Schroll, M. Côme et leur Président, M. Houmaire,
- de la majorité des conseillers municipaux,
- des représentants du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours),
- et des forces armées.

A 10h30, au cimetière de Vétrigne, le Maire M. Dravigney et M. Houmaire ont déposé ensemble une gerbe au pied de la stèle commémorative et M. le Maire a procédé à la lecture d'un message de M. Kader Arif, Secrétaire d'Etat auprès du Ministère de la Défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire.

Ce message qui nous rappelle que « se souvenir est un devoir et une nécessité », énumère tous les libérateurs honorés à cette occasion : les combattants en uniforme, bien sûr, mais aussi les Forces Françaises Libres, les Résistants, les Alliés venus parfois du bout du monde, ceux venus de métropole et d'Afrique du Nord engagés dans la campagne d'Italie, ceux venus de près de 15 nations engagés dans l'opération « Overlord », ceux venus de métropole, d'Afrique et d'Outre-Mer, engagés dans l'opération « Dragoon ». Il cite également « tous ceux que les champs de bataille et la répression menée par l'occupant n'ont pas emportés, tous ceux qui sont revenus des camps de concentration et d'extermination contre l'horreur ». A 11h00, à Offemont, le Maire M. Carles et M. Houmaire ont déposé une gerbe au pied du Monument aux morts et M. Bros, 2<sup>ème</sup> Adjoint, a lu le message de M. Arif.

Au cours de ces cérémonies, l'hymne national a accompagné le lever des couleurs et il a été procédé à la lecture des noms des martyrs inscrits sur chaque monument. Une minute de silence a été observée et le chant des partisans a également été entonné.

Comme toujours, l'émotion était au rendez-vous, mais on retiendra cette phrase du Général De Gaulle : « Pas un effort de ces soldats, de ces marins, de ces aviateurs, pas un acte de courage ou d'abnégation

de ses fils et de ses filles, pas une souffrance de ces hommes et de ces femmes prisonniers, pas un deuil, pas un sacrifice, pas une larme n'auront donc été perdus ».



Moment solennel

Pour clore cette matinée du souvenir, un vin d'honneur était servi à la MIEL, où environ 70 personnes étaient présentes.

## Visite officielle



Eugène Krantz, nouvel inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'Éducation nationale du Territoire de Belfort, a visité les écoles de notre Commune en présence de Pierre Carles, Maire d'Offemont et de ses adjoints Maria Terreaux et Michel Murarotto. Isabelle Maurer, inspectrice de la circonscription de Belfort 2 et Pascal Lemarié, conseiller pédagogique, étaient également présents lors de ce moment de découverte des conditions de travail des écoliers.

## Printemps des créateurs

Madame Audoineau-Maire et son équipe ont créé l'association « Territoire d'artistes », dont l'objectif est de promouvoir les créateurs du Territoire-de-Belfort et des environs. Cette envie de mettre en lumière les talents locaux s'est traduite les 5 et 6 avril derniers par l'organisation d'une expo-vente à la MIEL.

Cette manifestation a rassemblé de nombreux créateurs : L'Atelier de Gé, Aux Bonheurs des Fées, Complètement boutonnée, Couleurs Japon, Les Petits-Poucets, Aller-Retour, Tout-Temps Mailles, l'Atelier de Mary, 04 Eléments, Aux 3z'oursons, Mahé mosaïques, Cousu-Blanc, Saphyr créations, Atelier Jacques Billey ébéniste, L'atelier de Marilyn, Mandalas Mass.

L'association Territoire d'artistes a eu le plaisir de recevoir les écrivaines Madame Isabelle Brühl-Bastien et Madame Josiane Avenard pour une séance de dédicaces.

Les mamans de la CLE étaient également présentes pour vendre gâteaux, café et boissons diverses.



## Dernière étape de l'ANRU pour Territoire Habitat

Dans le cadre du dispositif ANRU, Territoire Habitat, aux côtés de la Commune d'Offemont et de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine, a complètement restructuré le bâti du quartier de l'Arsot par des démolitions, reconstructions et réhabilitations. Avant ce réaménagement, le quartier de l'Arsot comptait 444 logements. Aujourd'hui, il reste 184 logements sociaux.

Territoire Habitat parachève son intervention avec la construction de 18 pavillons locatifs et 3 pavillons en Location-Accession (PSLA) rue Jacques Berque et Albert Camus, au cœur du quartier.

Ainsi, le mardi 10 juin 2014, Yves Ackermann, Président de Territoire Habitat et du Conseil Général du Territoire de Belfort, Jacques Mougin, Directeur Général de Territoire Habitat, Pierre Carles, Maire d'Offemont, Ian Boucard, Vice-Président de la CAB et Dominique Retailleau, Conseiller général du canton d'Offemont, ont inauguré ce nouvel ensemble pavillonnaire.



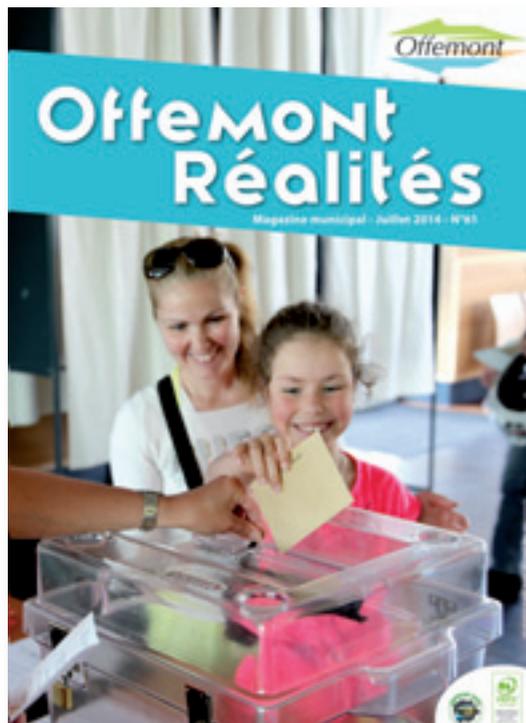
La Commune va poursuivre les travaux d'aménagement des espaces publics du quartier dans les deux prochaines années et les dernières constructions sur site verront le jour dans les mois à venir : 21 pavillons reconstruits par la Foncière du logement.

## Communiquez à l'ensemble des Offemontois grâce au magazine Offemont Réalités

Pour donner écho à votre entreprise, ses produits et services ou ses réalisations futures, vous avez la possibilité d'obtenir un encart publicitaire dans le magazine de la Commune d'Offemont. Ce support de communication permet de toucher l'ensemble des habitants (1 616 boîtes aux lettres).

Différents formats vous sont proposés :

	Taille en mm	Prix
L'encart	90*100 mm	50 € HT soit 60 € TTC
L'encart double	186,5*100 mm	75 € HT soit 90 € TTC
Le quart de page	102,5*147 mm	92 € HT soit 110,40 € TTC
La demi-page	205 * 147 mm	159 € HT soit 190,80 € TTC
La page entière	205*294 mm	299 € HT soit 358,80 € TTC



## Annoncez gratuitement vos événements via la lettre d'information VIV'OFF

De manière gratuite, vous pouvez annoncer les événements qui ont lieu sur la Commune d'Offemont via VIV'OFF. Votre événement sera relayé auprès de l'ensemble de la population offemontoise (1 616 boîtes aux lettres).

### Contactez-nous dès maintenant !

Mairie d'Offemont  
Service Communication  
96 rue Aristide Briand  
90300 OFFEMONT  
contact@mairie-offemont.fr  
Tél. 03 84 26 01 49



## L'école à l'épicentre de notre commune



Michel Murarotto

En entrant dans mes fonctions d'adjoint aux affaires scolaires et à la cohésion sociale, j'ai pris conscience que les écoles étaient à l'épicentre des enjeux de notre commune. Quatre écoles placées dans un espace distant, deux centres de loisirs : la CLE et la RUCHE, le tout lié dans un équilibre qui plonge ses racines dans l'histoire communale.

J'ai souhaité avant toute chose rencontrer tous les acteurs du système scolaire et périscolaire. Avec Pierre Carles, nous nous sommes entretenus avec les directrices et directeurs, les professeurs, les enfants eux-mêmes et avons visité tous les locaux.

Nous avons entendu les besoins et difficultés que chacun pouvait rencontrer dans son travail afin d'envisager des résolutions rapides.

Plus que partout ailleurs, dans l'éducation et le système éducatif, un pouvoir doit s'exercer en réseau, à partir de points innombrables et mobiles. L'enjeu est de produire une ligne de force générale qui traverse et relie tous les hommes et femmes qui participent activement à l'éducation dans notre commune, de procéder à des réajustements et des convergences, des homogénéisations. Cela suppose des objectifs clairement définis. L'un de ces objectifs est une réorganisation du périscolaire repensé avec l'aide des services administratifs de la commune.

### **Le périscolaire**

Le périscolaire, chacun le sait, n'est pas une invention de la nouvelle équipe municipale. Celui-ci existait avant elle et existera certainement après elle. C'est un besoin constant de notre société et de l'organisation sociale du travail : de nombreux parents sont dans l'impossibilité de chercher leur enfant à la sortie de l'école à 15H30. Notre mairie, comme tant d'autres, a donc organisé un service périscolaire. Ce que chacun ignore peut-être, en revanche, c'est la réorganisation nécessaire qu'a exigée la réforme des rythmes scolaires sur l'ensemble du périscolaire. Quelle complexité et quelle organisation !

J'ai notamment été stupéfait par le nombre d'ateliers proposés. Il y avait parfois cinq activités proposées sur le même créneau horaire. On aurait pu se féliciter de cette profusion si elle n'avait été le revers du fait qu'il fallait engager autant d'intervenants extérieurs.

Ma volonté a été de clarifier cette situation complexe à destination des enfants et des parents, tout en gardant les ateliers les plus bénéfiques ou les plus appréciés. Diminuer le coût des intervenants, maintenir la pertinence pédagogique de l'esprit de la réforme des rythmes scolaires, réajuster les horaires du périscolaire, réengager aussi la Ruche et les animateurs dans ce processus d'alignement : c'était un peu vouloir tenter de résoudre la quadrature du cercle !

La première idée a été de vouloir ouvrir la Ruche à 15h30 afin d'accueillir gratuitement (pour la première heure) tous les enfants qui le souhaitent. Il fallait aussi que la Ruche s'engage, après cette première heure à proposer des ateliers originaux et créatifs qui ne seraient pas en redondance avec ce que les enfants font déjà pendant le temps scolaire.

Je remercie vivement la directrice de la Ruche d'avoir engagé toute son équipe dans le projet et créé des ateliers spécialisés comme l'atelier photo, majorette, pêche, « correspondance » avec d'autres enfants, qui viendront en complément d'ateliers plus traditionnels comme la danse, les arts plastiques ou le multimédia. Je remercie aussi le directeur de la CLE, que j'ai rencontré et qui m'a donné l'idée d'une organisation et d'un recrutement d'un personnel plus polyvalent.

### **Tous les jeunes, sinon rien !**

Dans un souci d'équité et d'équilibre social, il est urgent d'intégrer les adolescents à nos projets. Réouverture du

club et du terrain de foot, salle polyvalente dédiée aux activités diverses, prévision d'un conseil municipal pour les jeunes, ouverture possible de la Ruche pendant le mois d'Août intégrant nos adolescents, nouvelles activités au gymnase... Tout est repensé dans un souci de cohésion sociale et pour ne pas oublier la jeunesse qui est l'avenir de notre population. C'est une volonté politique forte de la part de notre mairie et c'est une responsabilité dans laquelle je me suis engagé entièrement en tant qu'élus à la cohésion sociale.

### L'avenir incertain de la réforme des rythmes scolaires

Nous sommes conscients de l'incertitude du devenir de la réforme scolaire engagée par le gouvernement. La situation risque d'évoluer et l'avenir est incertain. Aussi, je prévois dès à présent différents travaux qui pourraient nous mener à réorganiser les rythmes scolaires à moyen terme pour la rentrée 2015. Mais cela ne se fera pas de façon souveraine : ce sera un travail d'équipe réunissant les élus, les directeurs des quatre écoles, les représentants des parents d'élèves, les gardiennes agréées et tous ceux qui souhaitent, de près ou de loin, participer à ce projet. La concertation précèdera toujours la mise en œuvre car une décision prise en commun et pour le bien commun est démocratiquement toujours mieux assumée.

Suite à de nombreuses concertations avec les équipes enseignantes, les représentants des parents d'élèves et à la suite de deux réunions publiques, un vote a été organisé le 2 juin pour choisir parmi trois propositions d'organisation du temps et des activités périscolaires. Pour la première fois dans une commune du Territoire-de-Belfort, une décision pour l'école sera l'effet visible du « vent de liberté » démocratique impulsé par la nouvelle équipe municipale.



Réunion publique du 26 mai 2014



Réunion publique du 28 mai 2014

Vous le voyez, les défis sont nombreux et nous ferons tout dans l'équipe municipale pour les relever. C'est la mission que les habitants d'Offemont nous ont confiée le temps d'un mandat.

L'adjoint à l'éducation,  
Michel Murarotto

## Un livre édité par l'atelier du livre



Le défi de création d'un livre avec les 72 enfants de « l'atelier du livre » a été relevé : 100 exemplaires ont été édités et distribués aux enfants le mardi 24 juin à l'école maternelle du Centre.

Ce fut une belle expérience que ce soit pour les petits comme pour les grands ! Merci aux petits écrivains d'avoir mis leur imagination et leurs talents au profit de ce projet.

## Mini-séjour à Ligsdorf du 22 au 25 avril 2014

Les mini-séjours se définissent comme des temps de dépaysement, d'épanouissement personnel, de créativité, de socialisation, de repos, de jeux et de plaisir.

Cette année, le groupe de la Ruche a posé ses valises à 700 mètres d'altitude au refuge de la Birgmatt, non loin de la commune de Ferrette. C'est un petit village alsacien qui se situe à 60 kilomètres de Belfort. Le groupe était constitué de huit enfants âgés de 7 à 11 ans et de deux animatrices.

Le chalet, niché en pleine nature : bois, ruisseau, forêt, a conquis l'équipe par son aspect chaleureux, confortable et accueillant. Chacun s'est aménagé son petit nid douillet à côté de ses amis.

Un des objectifs du séjour consistait à passer de bons moments de convivialité entre camarades, dans la joie, la bonne humeur, l'entente, le partage et l'entraide afin que chacun puisse passer d'agréables vacances de printemps.

Un autre objectif était la visite de la région chargée d'histoire et de légendes. Au travers de randonnées et de grands jeux, les enfants ont découvert le château de Ferrette, son jardin médiéval ainsi que la légende de la « grotte des nains ».



Dégustation de friture de carpe

Le groupe de trotteurs est également parti en randonnée sur « la route de la carpe » avec carte I.G.N. et boussoles. Après l'effort, le groupe a pu se restaurer et déguster de la friture de carpe, spécialité du Sundgau.

Au cours du séjour, les enfants ont pu être initiés à la photographie : prise de vue, cadrage, exposition, etc. Un concours photo a été organisé pour le plus grand bonheur des enfants qui ont su montrer leurs talents.

Les enfants ont confectionné un album photos. Tous ont décoré et réalisé ce carnet souvenirs avec soin, minutie et enthousiasme. Photos, anecdotes, plan, légendes, fleurs séchées : un véritable « travel-book » que chaque enfant a pu rapporter chez lui.

Les veillées étaient des temps forts au cours desquels les enfants ont pu s'amuser et découvrir les jeux médiévaux de l'époque.



Parcours Vita à Altkirch

La confection des repas était également un moment formateur et valorisant pour les enfants qui ont su démontrer leurs compétences.

Les mini-séjours font vivre « un plus » par rapport au reste de l'année. Ces activités nouvelles nécessitent un nouveau territoire qu'on découvre ensemble de manière ludique. Les relations entre enfants sont privilégiées. On vit d'autres relations, sur une certaine durée. Les animateurs découvrent les enfants sous un autre jour et vice versa. Adultes et enfants apportent par leurs talents, leur créativité, leurs expériences et leur personnalité un peu d'eux-mêmes. Dans un esprit d'acceptation, de complémentarité et de respect mutuel, chacun est acteur dans la construction de la vie du séjour, ce qui en fait sa force et sa richesse.

# Alphabétisation

Les cours d'alphabétisation et l'aide aux devoirs ont repris normalement :

- dans les locaux de la CLE le 5 mai 2014 pour l'alphabétisation
- et l'aide aux devoirs le 17 avril 2014 à l'école du Martinet.

# Fête des écoles



Le samedi 31 mai 2014, les 140 écoliers d'Offemont et leurs parents se sont réunis pour une balade artistique.

Les enfants ont pu faire découvrir à leurs parents les travaux d'arts plastiques réalisés tout au long de l'année et chanter quelques chansons.

Ce moment de convivialité s'est terminé par un pot offert par la municipalité.

# Soutien à la parentalité



Rencontre du 22 mai 2014

La commune d'Offemont, dans le cadre de son Plan de Réussite Éducative, organise toute l'année des rencontres entre parents.

Ces moments permettent d'échanger sur différents thèmes : la famille, l'alimentation, comment faire plaisir aux enfants par des choses simples, les emmener en pique-nique, etc.

Le 22 mai dernier, Dominique Floerchinger et Marie-Pascale Guyon, toutes deux conseillères en économie sociale et familiale à la CAF de Belfort, ont réuni ces mères de famille autour d'un buffet composé de recettes traditionnelles.



## Compte-rendu succinct de la séance du 9 avril 2014

Présents :

Monsieur Pierre Carles, Maire.

Mesdames et Messieurs Terreaux Maria, Bros Dominique, Tritter Carole, Murarotto Michel, Muesser Nicole, Sakar Kenan, Boyer Jérôme, Rousselet Michelle, Adjoints.

Mesdames et Messieurs Zeller Bernard, Cavagnac Bernadette, Lamaire Gilles, Romanczuk Suzanne, Kaddour Zohra, Cabrol Marie-Line, Serzian Jacques, Kammerer Laurence, Vetter Lionel, Coent Jean-Yves, Pernel Catherine, Oeuvarard Renaud, Bouvier Françoise, Mauvais Jean-François, Retailleau Dominique, Chamagne Didier, Petitjean Baptiste, Demir Vedat, conseillers municipaux.

*Monsieur Baptiste Petitjean, Conseiller municipal, a été nommé secrétaire de séance.*

*Le 9 avril 2014, les rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil Municipal ont été examinés et les décisions ci-après ont été prises :*

14-42 - Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 30 mars 2014

Délibération adoptée à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

14-43 – Désignation des délégués communaux auprès du Syndicat Intercommunal d'Aide à la Gestion des Équipements publics

Messieurs Renaud Oeuvarard, Jean-Yves Coent et Madame Suzanne Romanczuk sont désignés en qualité de membres titulaires et Monsieur Lionel Vetter et Mesdames Laurence Kammerer et Michelle Rousselet sont désignés en qualité de membres suppléants, par 22 voix pour et 5 bulletins blancs.

14-44 – Désignation des représentants communaux à l'association des Communes Forestières du Territoire de Belfort

Monsieur Gilles LAMAIRE est désigné en qualité de représentant titulaire et Monsieur Bernard Zeller est désigné en qualité de représentant suppléant à l'unanimité des Conseillers municipaux présents ou représentés.

14-45 – Approbation de la modification simplifiée n°2 du PLU d'Offemont

Délibération adoptée à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

Madame Françoise Bouvier, Messieurs Jean-François Mauvais, Baptiste Petitjean, Didier Chamagne, Dominique Retailleau, Conseillers municipaux, n'ont pas pris part au vote.

## Compte-rendu succinct de la séance du 22 avril 2014

Présents :

Monsieur Pierre Carles, Maire.

Mesdames et Messieurs Terreaux Maria, Bros Dominique, Tritter Carole, Murarotto Michel, Muesser Nicole, Sakar Kenan, Boyer Jérôme, Rousselet Michelle, Adjoints.

Mesdames et Messieurs Zeller Bernard, Cavagnac Bernadette, Lamaire Gilles, Romanczuk Suzanne, Kaddour Zohra, Cabrol Marie-Line, Serzian Jacques, Kammerer Laurence, Vetter Lionel, Coent Jean-Yves, Pernel Catherine, Mauvais Jean-François, Retailleau Dominique, Chamagne Didier, Petitjean Baptiste, Demir Vedat, conseillers municipaux.

Excusés :

Monsieur Oeuvarard Renaud, pouvoir à Monsieur Boyer Jérôme,

Madame Bouvier Françoise, pouvoir à Monsieur Mauvais Jean-François.

*Monsieur Jérôme Boyer, Adjoint, a été nommé secrétaire de séance.*

*Le 22 avril 2014, les rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil Municipal ont été examinés et les décisions ci-après ont été prises :*

14-46 - Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 9 avril 2014

Délibération adoptée à la majorité des suffrages exprimés (5 contre)

14-47 – Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés (5 abstentions)

14-48 – Indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation

Délibération adoptée à la majorité des suffrages exprimés (5 contre)

14-49 – CCAS – Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Délibération adoptée à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

Mesdames et Messieurs Nicole Muesser, Zohra Kaddour, Michelle Rousselet, Jacques Serzian, Bernadette Cavagnac, Gilles Lamaire, Vedat Demir et Dominique Retailleau sont désigné(e)s membres du conseil d'administration du CCAS

14-50 - Election des délégués communaux auprès des organismes auxquels la Commune adhère ou est représentée et auprès des services de l'État

#### **Conseils d'école**

Monsieur Michel Murarotto est désigné à la majorité des suffrages exprimés par 22 voix pour (5 abstentions)

#### **Syndicat Intercommunal de la Fourrière du Territoire de Belfort**

Madame Suzanne Romanczuk est désignée en qualité de membre titulaire à la majorité des suffrages exprimés par 22 voix pour (5 blancs).

Madame Bernadette Cavagnac est désignée en qualité de membre suppléant à la majorité des suffrages exprimés par 22 voix pour (5 blancs).

#### **Comité National d'Action Sociale**

Madame Zohra Kaddour est désignée en qualité de membre élu à l'unanimité des suffrages exprimés par 22 voix pour (5 abstentions)

#### **Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de l'Aéroparc Belfort Continental**

Messieurs Jean-Yves Coent, Dominique Bros, Kenan Sakar, Jacques Serzian sont désignés membres titulaires à la majorité des suffrages exprimés par 22 voix pour (5 blancs)

Mesdames et Messieurs Gilles Lamaire, Bernard Zeller, Lionel Vetter Michelle Rousselet sont désigné(e)s membres suppléants à la majorité des suffrages exprimés par 22 voix pour (5 blancs)

#### **Représentation de la Commune auprès des services de l'État**

Monsieur Pierre Carles est désigné conseiller à la défense à l'unanimité des suffrages exprimés par 22 voix pour (5 abstentions)

14-51 – Modification de la délibération n°14-10 du 3 mars 2014 – Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe et d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe

Délibération adoptée à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

## **Compte-rendu succinct de la séance du 19 mai 2014**

Présents :

Monsieur Pierre Carles, Maire.

Mesdames et Messieurs Terreaux Maria, Bros Dominique, Tritter Carole, Murarotto Michel, Muesser Nicole, Sakar Kenan, Boyer Jérôme, Rousselet Michelle, Adjointes.

Mesdames et Monsieur Romanczuk Suzanne, Kaddour Zohra, Oeuvrard Renaud, Conseillers délégués.

Mesdames et Messieurs Zeller Bernard, Cavagnac Bernadette, Lamaire Gilles, Cabrol Marie-Line, Serzian Jacques, Kammerer Laurence, Vetter Lionel, Coent Jean-Yves, Pernel Catherine, Bouvier Françoise, Mauvais Jean-François, Chamagne Didier, Petitjean Baptiste, Demir Vedat, conseillers municipaux.

Excusé : Monsieur Dominique Retailleau, pouvoir à Madame Françoise Bouvier.

*Monsieur Jérôme Boyer, Conseiller municipal, a été nommé secrétaire de séance.*

# Conseils municipaux

Le 19 mai 2014, les rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil Municipal ont été examinés et les décisions ci-après ont été prises :

14-52 - Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 22 avril 2014

Délibération adoptée à la majorité des suffrages exprimés (5 contre)

14-53 - Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Le Conseil Municipal prend acte

14-54 - Constitution de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Ont été élus les membres titulaires suivants :

- Monsieur Dominique Bros

- Monsieur Kenan Sakar

- Monsieur Lionel Vetter

- Monsieur Gilles Lamaire

- Monsieur Dominique Retailleau

Ont été élus les membres suppléants suivants :

- Monsieur Jérôme Boyer

- Monsieur Renaud Oeuvarard

- Monsieur Michel Murarotto

- Madame Maria Terreaux

- Monsieur Jean-François Mauvais

14-55 - Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

Délibération adoptée à la majorité des suffrages exprimés (5 contre)

14-56 - Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal

Délibération adoptée à la majorité des suffrages exprimés (5 contre)

14-57 – Aménagement d'un terrain de pétanque – Demande de subvention parlementaire

Délibération adoptée à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

14-58 - Création d'un poste d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe

Délibération adoptée à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

14-59 - Indemnité de conseil allouée au comptable chargé des fonctions de receveur de la Commune d'Offemont

Délibération adoptée à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

14-60 - Don de matériel informatique à l'association EMMAÛS

Délibération adoptée à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

14-61 – Résiliation pour motif d'intérêt général des marchés de travaux et de prestations intellectuelles relatifs à l'opération de transformation en maison médicale de l'ancienne école maternelle du Martinet

Délibération adoptée à la majorité des suffrages exprimés (5 contre)

14-62 - Travaux forestiers 2014

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés (5 abstentions)

14-63 - Animation communale – Fête de la Commune

Délibération adoptée à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

14-64 - La Ruche – Adoption du programme et des tarifs des sorties organisées pendant les vacances d'été 2014

Délibération adoptée à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

14-65 - Services communaux impayés par des usagers

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés (5 abstentions)

14-66 - Rentrée 2014 – Avis sur la création et le retrait de postes d'enseignants dans les écoles d'Offemont

Délibération adoptée à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

14-67 - Attribution d'une subvention à l'Association ANADOLU pour l'année 2014

Délibération adoptée à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

14-68 – Désignation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs

Délibération adoptée à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

***M. Le Maire et son équipe remercient Anne, Claire et Josiane pour leur investissement dans toutes leurs missions liées aux conseils municipaux et aux élections.***

## Conseil d'administration du CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), exerce dans chaque commune, les attributions définies par le « Code de la famille et de l'aide sociale ». Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire. A Offemont, le « bien vivre » des anciens est une préoccupation importante de la Commune et du CCAS qui a progressivement développé ses actions.

### Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

Nicole Muesser	Luce Greget
Zohra Kaddour	Danielle Dautrey
Michelle Rousselet	Claude Decock
Jacques Serzian	Taïeb Mekki
Bernadette Cavagnac	Fabrice Henry
Gilles Lamaire	Pierrette Marchal
Vedat Demir	Bernard Chauchot
Dominique Retailleau	

## Mise en place des symboles de la République

A la demande de Monsieur Le Maire, le portrait du Président de la République est dorénavant affiché en salle du conseil municipal.

Une Marianne est également en cours de fabrication par les élèves du cours de sculpture de Jean-Marc Müller. Cette dernière sera également installée en salle du conseil municipal.

## Mise en place d'un groupe de bénévoles

L'équipe municipale souhaite ouvrir à nouveau les portes des ateliers des Soiras pour accueillir des bénévoles qui désirent réaliser des travaux manuels (bricolage, couture, etc ...). Ceci en vue de préparer les prochains événements de la Commune (marché artisanal, fête de la Commune, Marché de Noël ...).

Si vous êtes intéressés, contactez la mairie au 03 84 26 01 49.

## La Communauté de l'Agglomération Belfortaine

La CAB est une instance regroupant les 33 communes suivantes :

Andelnans	Bourogne	Denney	Morvillars	Trévenans
Argiésans	Buc	Dorans	Moval	Urcerey
Banvillars	Charmois	Eloie	Offemont	Valdoie
Bavilliers	Châtenois les Forges	Essert	Perouse	Vétrigne
Belfort	Chèvremont	Evette Salbert	Roppe	Vézelois
Bermont	Cravanche	Meroux	Sermamagny	
Botans	Danjoutin	Méziré	Sévenans	

Le Conseil Communautaire est composé de 80 conseillers représentant chacune de ces communes, parmi lesquels :

- son Président, M. Damien Meslot, Maire de Belfort,
- 15 Vice-Présidents (22 auparavant),
- pour représenter la commune d'Offemont : Jacques Serzian (Vice-Président), Marie-Line Cabrol et Françoise Bouvier.

### Le rôle de la CAB

Il s'agit de mutualiser les moyens pour les services qu'une commune seule ne peut assumer, par exemple :

- collecter et traiter les ordures ménagères et les déchets,
- traiter, distribuer l'eau potable et retraiter par la suite les eaux usées,
- participer au financement des moyens de secours,
- assurer les transports en commun, par le biais du SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun),

La CAB est un interlocuteur puissant face à de grosses entreprises, des promoteurs privés ...

## La fourrière animale

Elle est gérée par le SIFOU 90 (Syndicat Intercommunal de la Fourrière du Territoire de Belfort). La totalité des 102 communes du département y sont représentées. La gestion administrative en est assurée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CDG 90), et la partie technique est confiée aux gardes nature.

La principale activité de cet organisme est la prise en charge des animaux errants (chiens, chats et les nouveaux animaux de compagnie - reptiles, iguanes ...). Les animaux recueillis sont hébergés dans des locaux en bon état, situés Porte du Vallon, à Belfort. Ils sont gardés 8 jours ouvrés, ce qui représente un temps légal de garde. Passé ce délai, ils sont soit restitués à leur propriétaire (s'il y en a un) moyennant finance, soit transmis en SPA ou autre. Si un animal n'a pas de maître et se révèle agressif, il peut être euthanasié.

Le piégeage des animaux peut être assuré par :

- les gardes-nature lorsque la commune est adhérente à leur service,
- la police intercommunale, si la commune y adhère,
- les pompiers (pour les communes n'adhérant à aucun des services ci-dessus) : dans ce cas, les habitants eux-mêmes devront se charger de piéger l'animal et les pompiers viendront seulement le chercher lorsqu'il aura été piégé,
- le garde-champêtre, lorsqu'il y en a un.

Pour tout problème, vous pouvez donc contacter le SIFOU 90 au numéro suivant : 03 84 46 37 14. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site : [www.fourriereanimale90.fr](http://www.fourriereanimale90.fr).

# Rappel concernant le bruit

## Arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Territoire de Belfort.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00



## Les gardes-nature : leurs missions et la vôtre



Les missions des gardes-nature sont très nombreuses : qualité de vie dans la commune, bruits, tapages diurnes et nocturnes, embarras de la voie publique sans nécessité, non-respect des indications de signalisation du garde champêtre, divagations d'animaux domestiques, chasse, pêche ...

L'équipe municipale d'Offemont a fait le point récemment avec le personnel et a décidé d'une période d'observation et de sensibilisation de la population, sans **verbalisation jusqu'au 31/12/2014** (sauf mise en danger de la vie d'autrui).

Aussi nous comptons sur votre civisme afin de ne pas stationner sur les trottoirs, de penser à tailler vos haies pour qu'elles ne débordent pas sur la partie publique, de respecter les horaires autorisés pour faire les travaux bruyants et éviter les nuisances sonores, de respecter voisins et environnement en apportant les déchets et gravats à la déchetterie ... L'équipe municipale vous remercie de votre compréhension.

Sachez que les gardes-nature peuvent effectuer des rondes à votre domicile pendant vos vacances, n'hésitez pas à contacter la mairie pour ce type de demande.

## Voisins vigilants



Suite aux nombreux cambriolages opérés dans notre commune, nous invitons les habitants à mettre en place le principe de « Voisins Vigilants ».

Il s'agit de mettre en place une entraide collective pour dissuader les cambrioleurs. Pour plus d'informations, rendez-vous sur <http://www.voisinsvigilants.org>.

## Création d'un ensemble musical



L'association TADAM (Troupe Associative Des Amoureux de Musique), créée en 2012, réunit des musiciens, pour la plupart amateurs, autour de divers projets musicaux. Ses productions ont pu être appréciées lors de la « Semaine sans télé » en 2013 et 2014 (groupe Bumble Bee) et lors de différentes manifestations telles que la fête de la musique, les jeudis du kiosque de Belfort... (groupe des Fantazik's). TADAM souhaite réunir une vingtaine de musiciens, de tous âges et de tous univers musicaux, autour d'un répertoire moderne - l'objectif de ce groupe étant de revisiter

des standards de rock en leur donnant une couleur symphonique, réalisant ainsi le lien entre les musiques actuelles et la musique classique. Ce projet ambitieux nécessite une grande variété d'instruments (batterie, basse, synthés, flûtes, accordéons, violons, guitares, percussions, saxos, chants et chœur...) et permettra à tout musicien, qu'il soit de formation classique ou moderne, de partager son expérience et ses envies musicales. De nombreux arrangements sont déjà écrits : Led Zeppelin (Stairway to heaven), Goldmann (Et l'on n'y peut rien), Dido (Here with me), Deep Purple (Smoke on the water), Police (Every breath you take), Europe (The final countdown), Indochine (Tes yeux noirs), Téléphone (Ça c'est vraiment toi)... et serviront de point de départ à ce projet musical.

Le groupe répètera une fois par semaine à la salle de l'orangerie (mairie d'Offemont), chaque musicien apportant son propre instrument. L'objectif, outre le plaisir partagé de la musique, est de se produire à l'occasion de différentes manifestations (fête de la musique, Téléthon, concerts caritatifs...) et de participer ainsi à la vie culturelle et musicale de notre région. TADAM possède déjà une grande partie de la sono nécessaire aux répétitions et aux animations.

**Pour plus d'informations et vous inscrire**, TADAM vous donne rendez-vous au forum des activités sportives et culturelles organisé par la Commune d'Offemont le mercredi 3 septembre 2014.

## Les Cours de Danses Flore



A partir de septembre 2014, *Les cours de Danses Flore* proposeront une grande diversité de cours de danse pour petits et grands à la MIEL :

**- Danse moderne, hip hop, break danse**

Le lundi de 17h00 à 18h15 - Pour les enfants de 8 à 12 ans - Grande salle

**- Show dance, comédie musicale, arts de la scène**

Le lundi de 18h15 à 19h30 - Pour les adolescents à partir de 12 ans - Grande salle

**- Danses du monde (flamenco, danses orientale, africaine, indienne et irlandaise).**

Le lundi de 19h30 à 20h30 - Pour les adultes et adolescents - Grande salle

**- Claquettes**

Le lundi de 20h30 à 21h30 - Pour les adultes et grands adolescents - Grande salle

**- Danse maman et/ou papa / Bébé**

Le mercredi matin de 10h00 à 11h00 - Salle des aînés.

**- Danse moderne, comédie musicale show dance**

Le mercredi de 14h00 à 15h30 - Pour les enfants de 7 à 12 ans - Grande salle

**- Eveil danse moderne**

Le mercredi de 15h45 à 16h30 - Pour les enfants de 4 à 6 ans - Grande salle

Le mercredi de 16h30 à 17h00 - Pour les enfants de 2 à 4 ans - Grande salle

**Pour plus d'informations et vous inscrire**, contacter Camille des *Cours de Danses Flore* au 06 77 86 98 88 ou par courriel à l'adresse [contact@coursdedansesflore.com](mailto:contact@coursdedansesflore.com). Elle sera également présente au forum des activités sportives et culturelles, le 3 septembre prochain. Pour en savoir plus : <http://www.coursdedansesflore.com>.

# Du nouveau pour les cours de Zumba



## Du nouveau pour les cours de Zumba de Wahid Benaïssa

### - NOUVEAU LIEU

Le vendredi à Offemont : cours géant dans le nouveau complexe sportif, artistique et culturel. Vous profiterez de 970 m<sup>2</sup> et d'un podium, gradins, vestiaires et accès aux douches !

### - NOUVEAUX COURS

**Cours de Power** : nouveau concept alliant renforcement musculaire, Body Sculpt et cardio avec accessoires.

**C.T.A (Circuit Training Advance)** : cours de renforcement musculaire et cardio segmenté en différents ateliers.

Suite à de nombreuses demandes de cours de Zumba®Fitness dans le créneau horaire 19h40 / 20h30, l'équipe Zumba Fitness a procédé à une modification du planning le vendredi au gymnase d'Offemont pour le placer au même horaire que le cours du mardi à la Miel. Voici le nouveau planning à Offemont à compter du 1<sup>er</sup> juillet :

MARDI Miel - Rue des Eygras	VENDREDI Complexe sportif, artistique et culturel - 14 rue Marie Curie
A.F.C de 18h50 à 19h35 (45 mn)	C.T.A de 18h50 à 19h35 (45 mn)
Zumba Fitness de 19h40 à 20h30 (50 mn)	Zumba Fitness de 19h45 à 20h45 (1 heure)
Power Fitness de 20h35 à 21h20 (45 mn)	

Pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous sur [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Animation et Communication / Animations / activités communales. Tarifs et conditions : 06.66.64.80.01 ou [sportscwb@gmail.com](mailto:sportscwb@gmail.com).

## Recherche Président d'association



35 personnes ont fait part de leur envie de pratiquer le badminton au nouveau complexe sportif, artistique et culturel.

Afin de pouvoir mettre en place cette activité, il est nécessaire de créer une association. Si vous avez envie de présider une association de badminton à Offemont, merci de contacter la mairie dès que possible au 03 84 26 01 49.

## Recherche de comédiens

Vous aimez le théâtre et avez envie d'intégrer une troupe d'amateurs ? Contactez la mairie dès que possible au 03 84 26 01 49.

# Photos de la Commune

Vous êtes passionné de photographie? Envoyez-nous vos clichés pour une parution dans ce magazine. Apportez-nous votre vision de la Commune ! *Ici, un grand merci à Patrick Millecam.*

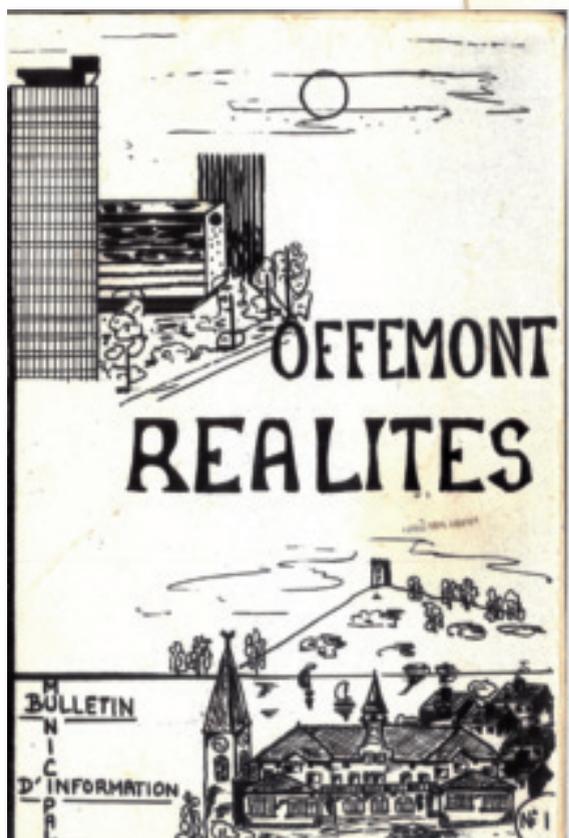


## Quelques exemples d'activités culturelles et sportives pratiquées dans notre Commune



Pour découvrir toutes les activités pratiquées à Offemont, rendez-vous au Forum des activités culturelles et sportives **le mercredi 3 septembre 2014 de 16h00 à 20h00.**

## Le premier numéro d'Offemont Réalités



### « AVANT - PROPOS »

Le présent bulletin "OFFEMONT-REALITES" est né du désir de la Municipalité de réaliser une publication d'intérêt général et d'informations et de la diffuser à tous les foyers d'Offemont.

La vie Municipale ne cesse de se compliquer, des problèmes nouveaux se posent et, avec l'accroissement de la population, des besoins se créent, chaque jour plus nombreux. Pour faire face à la situation, des décisions s'imposent ; aussi ; c'est au présent bulletin qu'incombe la mission d'apporter à la population d'Offemont les renseignements qu'elle est en droit d'attendre de ses édiles.

Mais "OFFEMONT-REALITES" tout en satisfaisant le besoin d'information désire créer un lien nouveau entre la population et ses représentants.

L'édition d'un tel bulletin et sa diffusion à tous les foyers sont coûteuses. Aussi nous adressons de très sincères remerciements aux industriels, commerçants, entrepreneurs, artisans qui nous ont confié leur publicité, nous permettant ainsi d'assurer la gratuité du bulletin. Les dons en espèces sont évidemment acceptés en Mairie d'Offemont et d'avance nous remercions les généreux donateurs.

"OFFEMONT-REALITES" est le fruit du travail de toute une équipe et nous espérons que vous réserverez un bon accueil à ce premier numéro édité avec le dessein de vous informer et vous rendre service.

La Commission de l'Information

Rapporteur : R. MONNIER

Membres conseillers : BOURQUE - DEL NEGRO - DULAC - KNINDICK  
MAURICE - ROBINEY.

Membres extra-municipaux : BARRIERE-VARJU - FERNEY.



### Zoom sur le cours de percussions pour personnes âgées animé par Baptiste Jeandel

L'atelier percussion senior de la commune d'Offemont réunit chaque semaine une dizaine de participants à la MIEL tous les vendredis matins en salle des aînés. Les instruments pratiqués sont variés : djembés, percussions à main, komping, cloches, gong... Les participants sont pour la plupart originaires de la commune. Après un an d'existence, les adeptes de ce cours le définissent comme convivial et facile d'accès. Ils ne pourraient plus se passer de ce rendez-vous qui permet également de rompre l'isolement. Grâce à leur professeur de musique, ils ont eu la chance de se produire lors de nombreux événements locaux.

## Naissances

- **Le 3 mai 2014**

**Paolo**, de François Buchwalter et Marina Vizzaccaro

- **Le 22 avril 2014**

**Axel**, de Sébastien Bouvier et Camille Denis

- **Le 22 mai 2014**

**Gaspard**, de Guillaume Leguillon et Emilie Perrin

## Mariages

- **31 mai 2014**

Laurence Lasserre et Frédéric Correia

- **7 juin 2014**

Julien Blanco et Delphine Masson

- **7 juin 2014**

Auélia Staszak et Christopher Gibbons

## Décès

- **Le 2 avril 2014**

Madame Marthe Stark, 89 ans

- **Le 20 avril 2014**

Madame Henriette Siffert, 87 ans

- **Le 12 mai 2014**

Madame Lucette Grandhaye, 68 ans

- **Le 13 mai 2014**

Madame Erminia Gaspari, 91 ans

- **Le 22 mai 2014**

Monsieur Christian Schortanner, 54 ans

- **Le 28 mai 2014**

Madame Nelly Regnault, 65 ans

## NOUVEAU

Depuis le mois de mai 2014, les mariés de la Commune d'Offemont ont la possibilité de faire filmer gratuitement leur mariage en mairie.

A la fin de la cérémonie, ils reçoivent un coffret composé d'une clé USB contenant la vidéo de leur union.

Ils y trouvent également le stylo avec lequel ils ont signé leur acte de mariage.



Un grand merci aux employées communales : Lucie, pour ses talents artistiques dans la réalisation du coffret des mariés, Marie-Laure, pour l'organisation des cérémonies et Fanny pour la réalisation des films.

## Groupe majoritaire - Liste « *Un vent de liberté pour Offemont* »

Depuis 3 mois notre équipe est en place.

Sans aucune aide de l'équipe sortante (bien au contraire même) mais sans rancœur, chacun des nouveaux élus trouve sa place.

Conformément aux engagements pris dans notre programme, nous avons commencé à mettre en place de nouvelles actions. Le bon accueil qu'elles ont reçu et leur succès sont un encouragement à persister dans cette voie.

En même temps, nous avons poursuivi l'organisation de tout ce qui existait déjà et qui avait votre faveur : Club des Aînés, Marche du Canton, Forum Emploi, Thé dansant, Repas bimensuel à la MIEL pour les plus de 60 ans (la qualité et la présentation se sont particulièrement améliorées), Danse, Peinture, Sculpture, Chorale, Atelier équilibre, Zumba, Aide aux devoirs, etc.

Cela suppose un énorme investissement personnel que nous sommes fiers de mettre au service de la Commune et de tous ses habitants. Vous pouvez compter sur nous pour que, sans polémiques stériles, il en soit ainsi tout au long de notre mandat.

Les adjoints et les Conseillers Municipaux

---

*Par souci de démocratie, la tribune de la liste « Offemont-Solidarité-Progrès » a été publiée malgré son envoi après la date limite.*

## Groupe d'opposition - Liste « *Offemont-Solidarité-Progrès* »

Le temps du mépris

Mépris des électeurs par Pierre Carles qui les a manipulés en faisant émerger une liste communautariste conduite par un belfortain. Mépris des électeurs auxquels il a menti, promettant qu'il diminuerait son indemnité de maire : c'est faux ! Mépris des électeurs, que l'on prend pour des demeurés en leur faisant avaler le non cumul Maire/élu communautaire comme un progrès, alors que la CAB va, avec la réforme de l'intercommunalité, exercer la plupart des compétences dévolues aux communes. Avec Jacques Serzian comme 15ème et dernier vice-président, où est la voix forte d'Offemont à la CAB ?

Mépris de son équipe par PC qui lui cache des informations essentielles concernant la maison médicale ; mépris de l'opposition, PC refusant de constituer des commissions permanentes pour l'étude des dossiers, contrairement à la pratique précédente, expurgant les comptes rendus du conseil municipal où il répète sept fois d'affilée « C'est moi qui décide ! »

Quelle dégringolade...

---

## Groupe d'opposition - Liste « *Une renaissance pour tous* »

Tout d'abord, au nom de l'ensemble de mes colistiers, je remercie les 131 électeurs qui ont fait confiance à la liste « Renaissance pour tous ». Comme la majorité des habitants d'Offemont, ils pensaient avec juste raison qu'un changement était nécessaire.

J'en suis le seul élu mais je compte bien mettre toute mon énergie au service des offemontois pour défendre les idées qui sont les nôtres :

- en restant indépendant mais constructif,
- en soutenant les propositions de la liste majoritaire allant dans le sens de nos préoccupations,
- en m'opposant fermement à tout ce qui ne serait pas dans l'intérêt de la population,
- en participant activement à l'action sociale, ayant été élu au conseil d'administration du CCAS.

J'ai commencé à mettre en pratique ces principes depuis l'élection et je peux vous assurer que je vais continuer à travailler de la même manière.

Vedat DEMIR  
Conseiller municipal

# Page ludique

## SUDOKU - FACILE

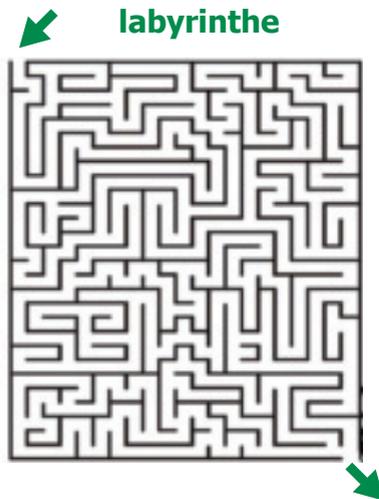
6			9	8		4	2	
	2							3
	3		2		1	5		
2	9				4			5
	8	3		9		7	1	
7			3					6
		2	5		9		4	
9								3
	7	4		1	6			9

## SUDOKU - DIFFICILE

			6	7			2	
7		1				4	8	
		6	2				7	
9			4	3				
	6	7				8	3	
				6	7			2
	7				1	3		
	3	4				6		5
	1			4	6			

## SUDOKU - DEMONIAQUE !

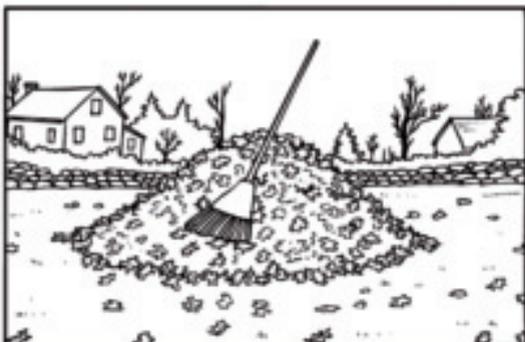
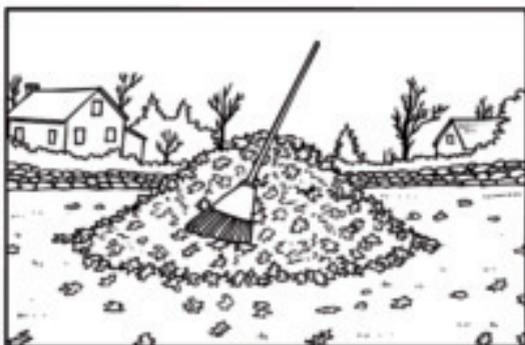
		3			8	1		7
6					5			
			3				2	
4				5	7			
		2				9		
				8	1			5
	4				6			
			7					8
9		1	4			7		



## Enigme

Pour unir et pour assembler,  
Son pas doit être enfoncé.  
Pour cela, il n'y a qu'une recette,  
Il faut lui faire tourner la tête.  
Qui suis-je ?

7 erreurs



## Charades

Mon premier est le contraire de dur  
Mon second se dit de quelqu'un qui n'est pas pressé  
Mon tout est un condiment.  
Qui suis-je ?

Mon premier est la première lettre de « allo »  
Mon second veut dire aucun  
Mon troisième est ce qui fait souffrir  
Mon tout est un être vivant que tous les enfants aiment !  
Qui suis-je ?

Mon premier est un pronom personnel  
Mon deuxième est utilisé pour écrire sur un tableau  
Si on dévoile mon tout il n'existe plus  
Qui suis-je ?

Réponses | Pour l'énigme : vis - pour les chèvres : nous sommes vers la mairie - pour les charades : moutarde - animal - secret